

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016
18 heures – 19 heures 30

Étaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme MAURE-LEVREUX, Mme MEMET, Mme NUGUET-SMAIL, Mme PONSOLLE, Mme PAYRE, Mme MENNETRIER, Mr DELARCHE, Mme FORESTIER

Les Représentants de parents d'élèves :

Mr PELLETIER, Mme BEAUSSIER, Mme MATHEY, Mr COLLIN, Mr CORBET, Mme DEMANGET

Le Représentant des DDEN : Mr DECREUSEFOND remplace Mme DAUJAT

Étaient excusés :

L'équipe enseignante : Mr HOUILLON

La psychologue scolaire : Mme LIMOGÉ

Les Représentants de parents d'élèves : Mme BARRAUD, Mme KIRKLAR, Mme MONSAINGEON

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme FRAYER-MIETTAUX

La Représentante de la Municipalité : Mme CARLE-VIGUIER

Mme BEAUSSIER est désignée secrétaire de séance.

Le conseil d'école débute à 18h00 sous la présidence de Mme MAURE-LEVREUX, Directrice de l'école.

Le Conseil d'école rend hommage à notre collègue Nathalie STEFANOWICZ décédée pendant les vacances de la Toussaint. Nous gardons en mémoire son grand professionnalisme, sa force et sa joie de vivre. Nathalie a beaucoup donné à l'école.

Nous remercions les personnes qui ont témoigné de leur soutien, l'équipe de circonscription, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, les Représentants de parents d'élèves, l'association de parents d'élèves APEEGF et des parents d'élèves.

1. BILAN DE RENTREE

- Élections de représentants de parents d'élèves

Présentation des membres du Conseil d'école. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil d'école.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2016.

La liste présentée, composée de 9 parents est élue avec un taux de participation de 45,88 % (le taux de participation était de 40,53% l'année précédente).

Parents inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés
194	89	13	76

Ont ainsi été élus titulaires : Mme BARRAUD, Mr PELLETIER, Mme MATHEY, Mr CORBET, Mr COLLIN, Mr DEMANGET, Mme BEAUSSIER

Sont suppléants : Mme KIRKLAR, Mme MONSAINGEON

Mme la Directrice invitera l'ensemble des parents (titulaires et suppléants) aux conseils d'école.

- Effectifs et équipe pédagogique

Les effectifs à la rentrée 2016 sont en légère baisse (126 en 2015) avec 121 élèves répartis ainsi :

Mme MEMET	Mr DELARCHE et Mme FORESTIER	Mmes MAURE-LEVREUX et FORESTIER	Mme SMAIL	NUGUET-	Mme PONSOLLE	Mme MENNETRIER Ulis d'école	Mme PAYRE Dispositif EHPI
18 CP 6 CE1	7CE1 15 CE2	24 CE2	21 CM1		24 CM2	6	6 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes

Depuis la rentrée de Toussaint, il y a eu 2 arrivées. 123 élèves sont inscrits depuis le 3 novembre 2016.

L'équipe éducative est composée également de :

- 5 Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) : Mme DOUDOU, Mme ENGGIST, Mme TONEATTI, Mme DECHAUME, Mme ZOHEIR
- Mr HOUILLON, enseignant remplaçant rattaché à l'école
- Mme CLAIR, EVS administrative
- Mr DAHMANI, professeur de langue de culture d'origine
- Mme PELLETIER, agent d'entretien.

- La réunion de rentrée pour tous les parents d'élèves a eu lieu en commun avec la maternelle le 7 septembre 2016 dans la salle de motricité de la maternelle

Après présentation de l'équipe, les enseignants ont donné des nouvelles de la rentrée, expliqué le fonctionnement de l'école, présenté le projet d'école, la charte de la laïcité et les chantiers de la refondation de l'école pour cette cinquième année. Présence de représentants de parents d'élèves qui ont présenté leur rôle.

- Livret scolaire unique numérique (LSUN) et remise du livret en mains propres :

Livret unique du CP à la 3^{ème}, il constitue un outil officiel de sauvegarde, de restitution et d'édition des compétences des élèves. La continuité interdégradés : des bilans trimestriels en fin de cycle seront effectués. En expérimentation dans quelques établissements en France en 2015-16, il est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des établissements scolaires.

Les familles pourront consulter le livret à travers un portail qui sera disponible ultérieurement (2^{ème} ou 3^{ème} trimestre).

La remise des livrets numériques se fera donc en mains propres avant Noël par l'enseignant qui fonctionne très bien. Pour les autres trimestres, nous garderons cet entretien pour présenter le livret version numérique en ligne appuyé des évaluations périodiques. Les parents seront informés de ce fonctionnement grâce à une information qui circulera dans les cahiers de liaison.

- Santé scolaire : L'infirmière scolaire, Mme Cierniak interviendra auprès des élèves de CE2 et CM2 pour une formation aux premiers secours.

- Bilan de la coopérative scolaire

Une participation volontaire a été demandée aux parents (10 euros en 2013) pour financer une partie des sorties scolaires et l'achat de matériels pédagogiques. La participation de cette rentrée est faible (une moyenne d'environ 4 € par enfant). Le Conseil propose de relancer un appel à participation.

Pour information, 1,50 euros par élèves coopérateurs sont reversés à l'OCCE.

Sans les projets des représentants de parents, de l'association de parents d'élèves des écoles du Grand Four (APEEGF), des actions de l'école et cette participation financière, peu de projets verraient le jour. Nous remercions donc les parents pour leur engagement.

Il est également rappelé que pour les activités extérieures autres que certains déplacements effectués dans le cadre de projets de classes sur Mâcon et de cycles sportifs, les bus sont financés par l'école.

Nous rappelons que **les participations en cours d'année sont possibles.**

Pour l'année scolaire 2015-2016, 9 euros par élève ont été reversés par l'APEEGF.

Bilan définitif de la coopérative scolaire au 31/08/16 :

Les commissaires aux comptes sont : un enseignant et un parent d'élève de l'école.

Lecture du compte-rendu financier :

Total charges : 5178,42 €

Total produits : 4922,80 €

Résultat de l'année 2015/ 2016 : - 255,62 €

Total actif : 1272,79 €

Solde au 8 novembre 2016 : 1 730,79 €

- Actions de l'école, des parents et de l'association APEEGF

Cette année encore, les parents d'élèves et l'APEEGF, en partenariat avec les équipes enseignantes, proposeront des initiatives au profit des écoles du Grand Four. Il est proposé de remplacer la vente des sapins par un marché de Noël où seront vendus des objets fabriqués par les enfants, ainsi que des sachets de biscuits. Ce projet a été validé en Conseil d'école maternelle.

Malheureusement l'école élémentaire ayant deux projets importants en arts visuels et en musique sur cette année scolaire, et une fin d'année chargée, ne pourra pas participer pleinement à ce projet. Un système de tutorat élève de l'élémentaire / élève de maternelle sera néanmoins proposé à l'école maternelle.

L'association proposera diverses autres actions en cours d'année (vente de galettes des rois, de sacs...) et bien sûr organisera une kermesse en fin d'année scolaire.

Un photographe viendra pour les photos individuelles et les photos de fratries en début de période 2. Les photos de classe seront faites en fin d'année.

2- REGLEMENT INTERIEUR

Après lecture, aucune modification prenant appui sur le règlement départemental n'est apportée à l'unanimité, le nouveau règlement sera annexé au compte-rendu de ce conseil :

Le nouveau règlement intérieur est approuvé par le Conseil d'école. L'adoption définitive sera effective après avis favorable de Madame L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Madame FRAYER-MIETTAUX.

La **Charte de la laïcité** est annexée au règlement intérieur de l'école. Par ailleurs, elle fait l'objet d'un travail spécifique dans chaque classe. Les parents ont été invités à la signer dans les cahiers de liaison.

3. ACTIVITES DES CLASSES ET PROJETS

- PROJET D'ECOLE

Les points forts de la période :

- Projet de rentrée sur le thème de la citoyenneté

Lors du premier jour de rentrée, un défi sur le thème de la citoyenneté, autour de jeux coopératifs a été organisé par l'équipe pédagogique. Ce défi entre dans le cadre du projet d'école.

Chaque classe a inventé ou repris des jeux coopératifs pour tous.

L'après-midi a été consacré au déroulement des jeux, par équipes interclasses (10 équipes).

Chaque équipe est passée par un atelier où se déroule 1 jeu : 2 membres de l'équipe ont expliqué l'objectif du jeu et les élèves ont joué.

Quelques jeux proposés : jeu du parachute, la pelote de laine, les pingouins sur la banquise,...

Le retour de cette journée de rentrée est très positif auprès des élèves. Ils ont pris l'habitude depuis deux ans de jouer ensemble du CP au CM2. Le constat est fait par les équipes de moins de conflits et de plus de respect entre les élèves.

Ce projet de jeux coopératifs a été prolongé dans certaines classes.

- Café des parents

Il s'agit d'une action renouvelée du projet d'école. Le café des parents animé par Mme Limoge, psychologue scolaire, a lieu cette année tous les mercredis matins de 8h30 à 9h30 à la demande des parents. Ce groupe de parole est proposé aux parents des écoles maternelle et élémentaire pour échanger à propos de thèmes concernant le développement de l'enfant et sa place dans l'école.

Les horaires sont de 8H 30 à 9H30, en salle informatique de l'école élémentaire.

Le café des parents sera proposé deux fois par mois.

Café des parents du mercredi 9 novembre 2016, espace de parole pour répondre à vos questions.

- Projet anglais :

Intervention d'une assistante d'anglais Mme Lauren Flaker, jusqu'au mois d'avril. Mme Flaker intervient sur 2 écoles dont celle du Grand Four. Elle assure l'enseignement de l'anglais à raison de 45 minutes par classe.

L'enseignante du dispositif EHPI informe le Conseil d'un projet de correspondance avec une classe d'une école en Angleterre. Des crédits spécifiques devraient être accordés à ce projet. Ils permettraient aux élèves de se déplacer dans la région pour la faire découvrir à leurs correspondants (reportages photos). Une autre classe de l'école pourrait y être associée.

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Ces activités assurées par les enseignants, sont de deux ordres durant cette première période:

- renforcement de la lecture pour quelques élèves de CE1 et CE2 en difficulté ;

- aide aux élèves en difficulté de maîtrise de la langue et en mathématiques, organisation du travail pour la 2^{ème} période.

Un bilan sera fait auprès des parents des élèves concernés.

Les APC ont lieu les lundis et vendredis de 15 h à 16h30.

Nous rappelons aux parents qu'il n'est pas nécessaire de prévenir la Mairie si votre enfant est déjà inscrit au TAP.

L'équipe pédagogique a constaté l'efficacité de ces activités. Les élèves progressent sur le long terme.

Un troisième volet des APC portera, en fin de dernière période sur un travail des élèves sur le site internet de l'école.

- **Site de l'école :**

Rappel de l'adresse du site : ele-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr

Il contient différents documents : dont les listes de fournitures, note de rentrée et Charte de la laïcité, Règlement intérieur.

Il est rappelé qu'une inscription à la Newsletter est simple et pratique en quelques clics. Ainsi, chaque nouveauté sur le site fera l'objet d'une alerte mail.

- ACTIVITES DES CLASSES

Évaluations diagnostiques de début d'année effectuées dans toutes les classes. Ces évaluations ont comme objectif, pour les enseignants, de voir quelles peuvent être les difficultés, les points à revoir et les aides à apporter, les groupes de compétences à mettre en place. La demande du réseau d'aides, la formation d'équipes éducatives et un projet personnel de réussite éducative peuvent être mis en place également.

Projet arts visuels de circonscription : il porte sur le thème « Portes, fenêtres, passages ». Il s'agit d'étudier et de réfléchir à partir du patrimoine bâti. Il intégrera une visite du Musée des Ursulines et des ateliers. Des groupes mixtes d'enfants des différentes classes seront constitués. Il aboutira à une exposition présentée dans le hall de la médiathèque de Mâcon. L'école accueillera également des œuvres de l'arthothèque de l'atelier Canopé 71.

Projet musical d'école « une école en chœur » : il se construira à partir du conte musical Myla et l'arbre bateau de Isabelle Aboulker. Il s'agit d'une narration entrecoupée de 7 chants. Ce sont les élèves de cycle 2 et 3 qui travaillent à la narration, avec la participation de la chorale de l'école. Il sera présenté en fin d'année.

CP/CE1 – classe de Mme MEMET

- cycle Natation : le cycle de 8 semaines est bientôt terminé.
- décloisonnement en anglais le mercredi matin. Tous les élèves de CE1 sont regroupés avec Mme Mémet. Mme Mennetrier prend les élèves de CP.
- décloisonnement pour tous les CE1 le lundi et le mardi sur questionner le monde (le temps) avec M Delarche et les sciences avec Mme Forestier le jeudi. Mme Memet prend les élèves d'ULIS quand elle n'a que les CP.
- décloisonnement en lecture avec M Delarche pour tous les CE1.
- décloisonnement des CE1 avec Mme Payre les lundi et jeudi matin.
- jeux d'opposition en période 2.

Les APC ont commencé : les élèves de CP participent aux APC pour un approfondissement de leur connaissance du monde de l'écrit (bases, principe alphabétique).

CE1/CE2– classe de Mr DELARCHE ET Mme FORESTIER

- cycle Natation : le cycle de 8 semaines avec la classe de CP/CE1 est bientôt terminé.
- jeux d'opposition
- athlétisme
- décloisonnement en anglais le mercredi matin. Tous les élèves de CE2 sont regroupés avec Mme Maure-Levreux ou Mme Forestier ; tous les élèves de CE1 sont quant à eux regroupés avec Mme Memet.
- décloisonnement pour tous les CE1 le lundi et le mardi sur questionner le monde (le temps) avec M Delarche et les sciences avec Mme Forestier.
- décloisonnement : musique avec la classe d'ULIS avec M Delarche.
- décloisonnement en lecture avec Mme Payre pour tous les CE2 et M Delarche pour tous les CE1.

CE2 - classe de Mmes MAURE-LEVREUX et FORESTIER

- jeux coopératifs et course longue en co-intervention avec Mme Payre en 1^{ère} période
- à suivre danse avec Mme Maure-Levreux et acrosport avec Mme Forestier à partir de fin novembre
- décloisonnement « questionner le monde » (espace et temps) : les lundi et mardi après-midi avec Mmes Forestier et Mennetrier, par demi groupe avec les élèves de la classe d'ULIS
- décloisonnement sciences : questionner le monde matières et objets avec Mmes Maure-Levreux et Mennetrier, en alternance avec le décloisonnement précédent
- 1 séance d'anglais pour tous les CE2 le mercredi matin avec inclusions d'élèves des 2 dispositifs

APC : approfondissement de la maîtrise de la langue : lecture-compréhension-inférences avec Mme FORESTIER (avec 5 CE2) en période 2. La prochaine période portera sur la lecture implicite et l'inférence avec 5 élèves.

CM1 - classe de Mme NUGUET-SMAIL

- sécurité routière, avec un temps de formation théorique, une matinée avant les vacances de Noël
- les élèves participeront à un cycle équitation à partir de fin novembre à Chaintré, accompagnés par Mmes Ponsolle et Payre
- cycle tennis en période 4 au tennis club de Mâcon
- travail en co-animation avec Mme Payre, pour les enfants de CM1 et EHPI, en lecture et compréhension

CM2 - classe de Mme PONSOLLE

- les élèves ont participé au cross du collège Pasteur avec les élèves de 6^{ème}. La classe a obtenu 4 podiums, 2 or et 2 argent. 4 parents ont accompagné la sortie.
- les élèves feront de l'escalade en période 3.
- cycle aviron en période 4
- l'heure d'allemand au collège pour découvrir la langue sera peut être reconduite
- prévention routière en mars (piste routière).

Dispositif EHPI – classe de Mme PAYRE

- décloisonnement le mercredi matin : projet lecture avec la classe ULIS
- décloisonnement le mardi après-midi : Deux élèves vont en classe ULIS pour des jeux de société (un planning a été mis en place).
- décloisonnement : géométrie avec les CM2
- décloisonnement : lecture / compréhension avec les CE2
- les élèves travaillent sur deux projets : la mythologie ; la BD
- les tablettes attendues depuis le début de l'année viennent d'arriver. Elles vont notamment permettre de travailler sur un journal scolaire.
- sport : équitation avec la classe de CM1 ; aviron ; escalade.

ULIS 4 - classe de Mme MENNETRIER

- 3 élèves du dispositif sont inclus dans les autres classes dans certaines matières.
- les élèves participent aux moments de décloisonnement.
- sport : les élèves bénéficient du cycle piscine, et 2 feront de l'équitation et de la gymnastique.
- 2 élèves participeront à la demi-journée de prévention routière
- Mme Menetrier travaille sous forme de petits projets : (création d'un emploi du temps sous forme de pictogrammes, création d'un livre tactile,...).

Cours enseignement langue culture d'origine : Mr DAHMANI assure les cours de langue arabe le mardi de 16h30 à 18h. 7 élèves suivent les cours depuis le premier trimestre. Ils donnent lieu à une évaluation des compétences comme pour l'anglais en fin de trimestre.

Les décloisonnements permettent le regroupement des élèves en groupe de classe et permettent aux enseignants de double niveau de se retrouver en simple niveau et d'approfondir les enseignements avec les élèves d'un même niveau.

Toute l'équipe s'accorde pour dire que l'ouverture d'un dispositif EHPI dans l'école est très enrichissant, qu'il remet en cause beaucoup de pratiques habituelles et oblige à se questionner et à enseigner autrement.

3. DEMANDES D'AMENAGEMENTS ET DE TRAVAUX

Le Conseil d'école remercie la Municipalité pour les travaux et demandes réalisés :

- Les stores de l'ULIS, les huisseries du bureau, tous les aménagements effectués pour le dispositif EHPI (réfection classe, mobilier, équipement numérique).

Certaines demandes sont réitérées ou effectuées :

- Changement des 2 portes du bureau de direction par une porte en pvc vitrée isolée (dans la continuité de l'isolation commencée) ;
- Poursuite du changement des stores, demande de stores occultants : usagés, cassés pour certains, coincés pour d'autres et difficiles à remonter ;
- Changement des huisseries (fenêtres qui ouvrent, double vitrage) des 2 couloirs des bâtiments A et B côté ouest ;
- Une réfection de toute la cour est aussi à envisager.

4. POINT SECURITE

- PPMS :

Chaque école actualise annuellement son plan de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise et au niveau du plan Vigipirate. Le PPMS mis à jour en commun avec les 2 écoles Grand Four prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle, technologique, ou des situations d'urgence particulière (comme l'intrusion d'une personne étrangère à l'école). Durant l'année scolaire 2016-2017, 3 exercices seront réalisés. Le premier exercice qui a porté sur l'intrusion malveillante de personne a été réalisé le 17 octobre avec la maternelle. Cela s'est bien passé et ces exercices permettent de répéter les postures (comme le confinement pour cet exercice). Un bilan est transmis hiérarchiquement. Des demandes peuvent être faites suite à l'exercice. Dans le bilan du premier exercice, nous avons fait la demande de pause de verrous aux portes pour les 2 bâtiments. Ces exercices font partie de l'enseignement moral et civique.

- Questions diverses :

- problématique sur l'extérieur de l'école : les rues du Grand Couronné et du Grand Four sont envahies par des véhicules mal stationnés le matin et l'après-midi. Un rappel des règles de sécurité doit être prévu pour les parents pour le respect des règles de sécurité routière (stationnement sur les trottoirs, à contre sens...). Les agents municipaux passent régulièrement. Prévoir une sensibilisation spécifique des élèves dans le cadre de la demi-journée sécurité routière.
- demande d'un « vrai » ralentisseur sur toute la largeur de la rue au niveau de la garderie.
- trouver une solution pour les élèves qui viennent à l'école en vélo pour éviter les vols (inciter les enfants à plus venir en vélo). Ce n'est pas possible dans l'école, il faudrait un aménagement particulier qui empiéterait sur la cour. Il n'y a pas eu de plainte, ni de vol, sachant que les arceaux sont situés juste devant le bâtiment de cantine et de garderie qui est occupé quasiment toute la journée, et aussi à proximité du portail de l'école.

5. PERISCOLAIRE :

- RESTAURANT SCOLAIRE

Deux services du lundi au vendredi. La répartition des élèves dans les services est organisée par la mairie. Le premier service est prioritairement réservé aux petits de maternelle.

- TEMPS APRÈS L'ÉCOLE (TAE)

Activités proposées des TAE pour cette première période du 26/9 au 16/12:

Lundi **Arts plastiques et Dire, lire et écrire cycle 2**

Mardi **informatique cycle 2 gymnastique rythmique, escalade et jeux de société cycle 3**

Jeudi **jeux de société cycle 2**

Vendredi **informatique cycle 3**

Référente TAP/TAE : Aïcha CHEKKAF

Pour tout renseignement, vous pouvez la joindre au 03 85 39 54 41

La gratuité des TAP et TAE est assurée.

6. QUESTIONS DIVERSES

- question 1 : Que faire face à la violence de certains élèves ?

En l'absence de plus de détails, et dans la mesure où ni la Directrice, ni les enseignants n'ont eu de remontées particulières, le Conseil ne peut répondre à la question. Dans quel cadre ? Violence verbale, physique ? Où ? Cela peut faire l'objet d'une discussion au café des parents. Si cela concerne la famille, des partenaires de l'Education Nationale ou partenaires médico-sociaux peuvent aider.

A l'école, une réflexion a été faite pour l'aménagement des temps de récréation et transition, et dans la continuité des plannings de sport, seront mis en place des jeux de construction et des jeux de société.

Si cela concerne le temps périscolaire, nous travaillons en partenariat et des liens peuvent être faits.

Les parents d'enfants concernés ne doivent pas hésiter à solliciter la Directrice ou l'enseignant de l'enfant, ou bien faire remonter par un mot dans le cahier de liaison. En aucun cas le problème ne doit être réglé en direct par les parents, ni en dehors de l'école ou devant le portail, il doit être pris en compte dans l'enceinte de l'école par l'équipe.

- question 2 : voir point sécurité

- question 3 : un élève (il est important de le préciser) a demandé s'il serait possible de prévoir un composteur pour recycler les déchets fermentescibles de la cantine, car il trouve que le gâchis à la cantine est trop important. Il y a un projet intéressant à construire en partenariat avec la mairie et sur les deux écoles (l'école maternelle ayant un jardin). Il faudrait une autorisation de la mairie, l'intégrer dans un projet global dès un début d'année scolaire, et réfléchir à toutes les contraintes que cela pose : mettre en place une surveillance de ce qui doit être mis ou pas (avec les animateurs de cantine), surveiller la maturation du compost, réajuster si trop ou pas assez d'humidité...

Mise en place pour la prochaine année scolaire évoquée. Acquisition du composteur via la CAMVAL / candidater aux Défis Nature 71 du Département de Saône et Loire ?

- question 4 : qui est une information : il existe une application intitulée « eParents », éditée par le Ministère de l'éducation nationale, qui permet d'avoir des conseils, des articles sur divers thèmes concernant l'école, des informations sur l'école...

Téléchargeable sur Google Play et l'App store : <http://www.education.gouv.fr/cid105639/eparents-l-application-pour-les-parents-d-enfants-du-cp-a-la-3e.html>

Levée de la séance à 20h10.

La Présidente de séance,
Nathalie Maure-Levreux

La Secrétaire de séance,
Mme BEAUSSIER